



CONFERENZA DEI MINISTRI GENERALI
DEL PRIMO ORDINE FRANCESCANO E DEL TOR

Lettre circulaire de la Conférence des Ministres Généraux du Premier Ordre Franciscain et du Tiers Ordre Régulier à tous les frères, aux frères et sœurs de l'Ordre Franciscain Séculier (OFS) et de la Jeunesse Franciscaine (GiFra) à l'occasion du 40^e anniversaire de la promulgation de la Règle OFS

Chères sœurs, chers frères, le Seigneur vous donne sa Paix !

1. Quarante ans : un temps symbolique.

Le 24 juin 1978, le Saint-Siège, à travers la lettre apostolique *Seraphicus Patriarca*, approuvait le Règle rénovée de l'Ordre Franciscain Séculier. C'est le Pape Paul VI, récemment canonisé, qui dans sa jeunesse était postulant tertiaire franciscain, qui a fait ce don à la Famille Franciscaine, quelques semaines avant sa mort. Quarante années se sont écoulées depuis cette promulgation et cet anniversaire nous semble une bonne occasion pour vous adresser à vous tous cette lettre commémorative. Dans la Bible, le numéro quarante, nous le savons, est chargé d'une symbolique significative : quarante ans sont principalement les années d'une génération et semblent désigner le temps des décisions mûres. Il nous semble donc que c'est une occasion propice pour rendre grâce au Seigneur pour tout ce que les sœurs et les frères de l'OFS vivent déjà et pour donner un nouvel élan à cette réalité si précieuse pour l'entière famille franciscaine.

2. L'Ordre Franciscain Séculier dans la Famille Franciscaine.

« Le Patriarche séraphique saint François, pendant qu'il était en vie et aussi après sa précieuse mort, a encouragé beaucoup de fidèles à servir Dieu au sein de la famille religieuse qu'il a fondée, mais il a aussi attiré une multitude de laïcs à s'engager à sa suite, dans toute la mesure où leur vie séculière le leur permettait ». Ainsi commençait la lettre apostolique d'approbation signée par Paul VI en 1978. Elle rappelle comment d'après l'expérience de saint François sont nées des modalités diverses de vie chrétienne à la suite du Christ dans l'Eglise.

« De toutes les familles spirituelles suscitées par l'Esprit-Saint dans l'Eglise (*Lumen Gentium* 43), la famille franciscaine réunit tous les membres du Peuple de Dieu, laïcs, religieux et prêtres, qui reconnaissent en eux un appel à suivre le Christ, sur les pas de saint François (Pie XII, 1.7.1956, *Discours aux Tertiaires* I). Par des formes et des expressions diverses, mais en communion et réciprocité vitale, ceux-ci entendent rendre présent le charisme du Père Séraphique commun dans la vie et la mission de l'Eglise (*Apostolicam Actuositatem* 4, 8) ». (Règle OFS, ch.I, n.1).

L'intuition semblait donc déjà claire chez François qu'il est possible de servir pleinement le Seigneur en tous les états de vie. D'une certaine manière, il anticipait déjà la conscience que tout chrétien dans l'Eglise est appelé à la sainteté, cette conscience que le concile Vatican II a mise en évidence avec force et que le pape François a rappelé récemment dans son exhortation apostolique

Gaudete et exultate (La joie et l'allégresse)(n. 10) : « Pourvus de moyens salutaires d'une telle abondance et d'une telle grandeur, tous ceux qui croient au Christ, quels que soient leur condition et leur état de vie, sont appelés par Dieu, chacun sur sa route, à une sainteté dont la perfection est celle même du Père céleste » (LG 11). De fait, le Tiers Ordre Franciscain (aujourd'hui l'Ordre Franciscain Séculier), dans son histoire, a été enrichi de nombreux dons de sainteté ; il suffit de penser aux figures d'Angèle de Foligno, Brigitte de Suède, Catherine de Gênes, Elisabeth de Hongrie, Jeanne Beretta Molla, Jean Bosco, Jean XXIII, Joseph Moscati, le roi de France Louis XI, Marguerite de Cortone, Pie X, Thomas More, pour ne citer que quelques uns des saints et saintes les plus connus, ou encore Véronique Antal, la dernière de cette longue liste de saints et bienheureux, béatifiée le 22 septembre 2018. Avec cette « floraison admirable et variée de sainteté séraphique » le Tiers Ordre Franciscain a vraiment montré sa place indispensable pour la pleine expression de notre charisme.

3. Les défis d'aujourd'hui et la mission de l'Eglise.

Les Défis que l'Eglise doit affronter aujourd'hui sont nombreux et complexes. Mais le temps que nous vivons est certainement aussi un *kairos*, un temps de grâce particulière dans lequel il est possible de vivre une « nouvelle étape évangélisatrice », comme nous y invite le pape François dans son exhortation apostolique *Evangelii gaudium (la joie de l'évangile)* : « Dans tous les baptisés, du premier au dernier, agit la force sanctificatrice de l'Esprit qui incite à évangéliser (...) En vertu du baptême reçu, chaque membre du Peuple de Dieu est devenu disciple missionnaire (cf. Mt 28, 19). Chaque baptisé, quelque soit sa fonction dans l'Eglise et le niveau d'instruction de sa foi, est un sujet actif de l'évangélisation » (EG 119-120). Comme franciscains, nous nous sentons particulièrement en accord avec l'invitation du pape à vivre une Eglise en sortie, à aller vers les périphéries géographiques et existentielles de ce monde plein de divisions, d'injustices et de souffrances. Nous sommes appelés à participer à la construction d'une fraternité évangélique universelle, à travailler dans le champ de la conservation du créé, de la paix et de la justice, avec une attention spéciale aux plus pauvres et aux nécessiteux, en suivant l'exemple du père séraphique François qui « a manifesté une attention particulière envers la création de Dieu ainsi qu'envers les pauvres et les abandonnés (...) En lui, on voit jusqu'à quel point sont inséparables la préoccupation pour la nature, la justice envers les pauvres, l'engagement pour la société et la paix intérieure » (*Laudato si* 10). Un devoir aussi complexe et exigeant demande une collaboration active et efficace et une communion visible entre tous les membres de la Famille franciscaine. Dans cette collaboration, la participation des frères et sœurs de l'Ordre Franciscain Séculier semble particulièrement urgente aujourd'hui.

4. Un soutien réciproque.

La collaboration et la communion entre les membres de la Famille Franciscaine, aujourd'hui plus que jamais, doit se manifester dans une attention réciproque et un enrichissement mutuel. « Dans l'Eglise-Communion, les états de vie sont entre eux tellement liés qu'ils sont ordonnés les uns aux autres. (...) Il y a des modalités communes, diverses et complémentaires, de sorte que chacune d'elles a sa physionomie originale et unique, et dans le même temps chacune d'elles se place en relation aux autres et à leur service » (Jean-Paul II, *Christifideles Laici*, n.55).

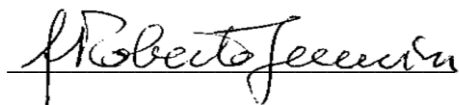
D'un côté, en effet, l'Eglise a confié aux frères du Premier Ordre et du TOR l'assistance spirituelle et pastorale de l'OFS, comme le rappelle la Règle : « En signe concret de communion et de coresponsabilité, les Conseils, aux différents niveaux, conformément aux Constitutions, rechercheront des religieux capables et préparés, pour l'assistance spirituelle. Ils s'adresseront pour cela aux Supérieurs des quatre familles religieuses franciscaines, avec lesquelles, est liée, depuis des siècles, la Fraternité séculière » (*Règle OFS* ch. III, n. 26).

De l'autre côté, ceux qui appartiennent à l'OFS sont appelés à manifester le caractère séculaire du charisme franciscain, qui caractérise leur spiritualité et leur vie apostolique, et ainsi, vivant pleinement leur appel spécifique, ils garderont à leur tour par la prière et l'action la vocation des frères dont ils partagent le charisme.

Conclusion

Chères sœurs et chers frères, quarante ans après l'approbation de la Règle de l'Ordre Franciscain Séculier, nous vous invitons tous à rendre grâce au Seigneur pour le don commun de la vocation franciscaine et à rénover l'ardeur apostolique, pour vivre chacun d'une manière créative sa propre mission.

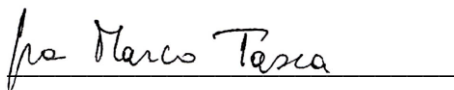
Quant à nous, nous implorons sur vous tous l'abondance des bénédictions divines, par l'intercession de notre père séraphique saint François et de la Bienheureuse Vierge Marie, Reine de la Famille Franciscaine.



Fr. Roberto Genuin, OFM^{Cap}
Minister Generalis



Fr. Nicholas Polichnowski, TOR
Minister Generalis



Fr. Marco Tasca, OFM^{Conv}
Minister Generalis



Fr. Michael Anthony Perry, OFM
Minister Generalis

Romae, 23 XII 2018